



PROGRAMME DE FORMATION

Gestion des sinistres construction

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Chargé de projets immobiliers, gestionnaire de marchés publics de travaux et responsable de la passation de marchés publics de travaux



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les acteurs, les garanties et les principes clés encadrant la gestion des sinistres en construction
- Appliquer les règles juridiques et contractuelles liées aux garanties décennales, de bon fonctionnement et aux dommages immatériels consécutifs
- Mettre en œuvre les procédures de gestion d'un sinistre Dommages-Ouvrage (DO), de la déclaration à l'expertise, dans le respect des délais et des obligations de chaque partie
- Gérer les sinistres Responsabilité Civile Décennale (RDC), en phase amiable ou contentieuse, avec ou sans assurance DO, en mobilisant les bons leviers de recours



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Les fondamentaux de la gestion des sinistres DO et RDC

- Notions clés : réception des travaux, garantie de bon fonctionnement, dommages immatériels consécutifs
- Les garanties dans le temps : déclaration d'ouverture de chantier, gestion en capitalisation, loi de sécurité financière (2003)
- Conditions de recevabilité de la couverture d'assurance : attestations, exclusions, techniques non courantes, prescriptions

La gestion des sinistres Dommages-Ouvrage (DO)

- Déclaration de sinistre : délais et formalisme à respecter



- Phase d'expertise : rôle et obligations de l'expert, de l'assureur et de l'assuré
- Exercice des recours : mise en œuvre de la convention CRAC et principe de subrogation

La gestion des sinistres Responsabilité Civile Décennale (RDC)

- Gestion amiable des sinistres en l'absence d'assurance DO
- Gestion judiciaire : procédures et stratégies en cas de contentieux

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Cas pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne